## République Française

## Département du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-59-21-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2021

## N° 59/21

#### Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

#### Objet de la délibération :

# Budget SPANC : Budget Primitif 2021

Nombre de membres)		
- En exercice :	97	
- Présents titulaires	72	
- Absent(e)s :		
· Dont suppléé(e)s	3	
· Dont représenté(e)s	9	
· Excusé(e)s :	3	
· Non excusé(e)s :	10	
- Votants	84	

Résultat du vote	
- Pour:	83
- Contre :	0
- Abstention :	1

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

### SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain

Procuration

MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE

à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de

Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL

Suppléé(e)s

Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES

par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e) Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS

Absent(e)s PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Mane - Christine VERUCRES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

70000

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget SPANC pour l'exercice 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION D'EXPLOITATION			
	DÉPENSES	RECETTES	
	36 950.87 €	35 000 €	
Reprise anticipée du résultat		1 950.87 €	
TOTAL	36 950.87 €	36 950.87 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
	DÉPENSES	RECETTES	
	***	-	
Reprise anticipée du résultat	-	1 300,22 €	
TOTAL	-	1 300,22 €	

Invités à se prononcer, à la majorité et une abstention (M. Pascal GOSSE), les membres présents approuvent le budget primitif 2021 du budget SPANC.

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021

Pour Extrait conforme, Jean-Claude GRENIER résident